

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DISCOURS DE MADAME LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
DE PRESENTATION DES VŒUX 2020 A MONSIEUR LE MINISTRE ET A
MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE**



MINEPDED

Salle des Banquets de la Croix – Rouge, Yaoundé, le 14 Janvier 2020

Page 1 sur 13

- **Monsieur Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable,**
- **Monsieur Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable,**
- **Monsieur l'Inspecteur Général,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ONACC,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Comité Inter Régional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord,**
- **Monsieur le Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du Comité Inter Régional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord (CILSN),**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, les Inspecteurs de Services, les Directeurs de l'Administration Centrale et assimilés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Sous-Directeurs, Chefs de Cellule et Assimilés**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de coopération internationale,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales, de la Société Civile et du Secteur Privé,**
- **Chers Collaborateurs,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur et un agréable devoir pour moi, de prendre la parole ce jour, au nom de tous les personnels des services centraux et déconcentrés de notre département ministériel, des structures sous – tutelles et de toute la famille du sous-secteur l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, à l'occasion de cette cérémonie solennelle de présentation des vœux au Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Monsieur **Pierre HELE**, à Monsieur le Ministre Délégué, auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, **Docteur NANA ABOUBAKAR DJALLO** et aux Membres de leurs familles respectives.

Excellences, Messieurs les Ministres,

La tradition veut qu'à cette occasion spéciale et exceptionnelle pleine d'émotion et d'attention que le bilan des activités menées au cours de l'année qui vient de s'écouler soit esquissé, avant de dessiner les contours de celle en cours. C'est à cette tâche que je m'en vais à présent m'atteler, en attendant les instructions que vous nous donnerez afin que nous ayons d'ores et déjà une ligne conductrice nous permettant de mettre en œuvre de façon efficiente, efficace et visible, tout au long de cette année 2020, vos orientations. Orientations qui s'inscrivent dans la vision du Chef de l'Etat, **Son Excellence Paul BIYA** qui au cours du mois de décembre de l'année 2019 vous a associé à sa sortie pour le 2^{ème} Sommet sur la Paix tenue à Paris montrant ainsi l'importance de la préservation de l'environnement dans le processus de préservation de la Paix dans le monde et en particulier au Cameroun.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au sortir de la Cérémonie de présentation des vœux 2019, Monsieur le ministre avait placé l'année écoulée sous le thème "**Ensemble, Relevons les Défis environnementaux de l'heure.**" Tout au long de l'année, vos collaborateurs et vos partenaires se sont attelés à mener des actions allant dans cette direction.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par des acquis phares que sont :

- l'opérationnalisation des Postes de Contrôles Environnementaux avec la désignation de la première vague des responsables qui permettront d'accroître la visibilité des actions menées par le MINEPDED ;
- le suivi particulier du respect des obligations environnementales lors de la mise en œuvre des Projets structurants par le Ministre et du Ministre Délégué qui ont effectués une descente sur le site du barrage hydroélectrique de Mem'vele au mois de mai 2019 ;
- la tenue du Premier Forum National sur l'Economie Verte (**FONEV**) au Cameroun au mois de novembre 2019 qui a permis de mobiliser les différents acteurs autour d'un ensemble de recommandations devant permettre l'éclosion de l'économie verte dans notre pays ;

- la présentation du document draft du Cadre National d'Investissement sous le financement de l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale (CAFI) aux Secrétaires Généraux et aux autres parties prenantes ;
- la réorganisation des services sous tutelle, notamment, l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (**ONACC**) par décret N° 2019/026 du 18 janvier 2019 et le Comité Interrégional de lutte contre la Sècheresse dans le Nord (**CILSN**) par décret N°2019/166 du 02 avril 2019 suivi de la désignation de ses responsables ;

C'est dans cet environnement ainsi décrit que vos collaborateurs se sont efforcés pour l'essentiel à exercer les missions dévolues à notre département ministériel, articulées autour de nos quatre (4) programmes dont je m'efforcerai ici à dresser un bilan succinct.

➤ **Programme 361: Lutte contre la Désertification et les Changements Climatiques**

Il vise à réduire la dégradation des terres et à promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Sa mise en œuvre s'appuie sur trois actions, notamment la Restauration de la Nature, la Lutte contre les Changements Climatiques et le Renforcement du Monitoring Environnemental (contrôle, surveillance, alerte).

Pour atteindre cet objectif, la promotion et la restauration de la Nature ont continuées comme des actions prioritaires ayant notamment comme activités au cours de l'année 2019 la poursuite du Sahel Vert, l'aménagement du bassin versant de la Bénoué, la vulgarisation des foyers améliorés et l'amélioration du taux de reboisement en milieu urbain.

Au Cameroun, les estimations les plus récentes chiffrent à 12 062 768 hectares la superficie des forêts et des terres dégradées avec une tendance générale à l'aggravation du phénomène du fait des facteurs aussi bien naturels qu'anthropiques. A cause de la modicité de l'enveloppe budgétaire allouée à la lutte contre la désertification, notre Département Ministériel a priorisé son intervention de restauration des terres dégradées dans les espaces fortement dégradés de la région de l'Extrême-Nord, qui font une superficie de 1 116 700 ha fortement dégradées, dont 31 500 ha ont été

restaurés à ce jour.

Dans le cadre du Projet Sahel Vert,

- 1 250 ha de terres repartis sur 05 sites de 250 ha chacun ont été restaurés ;

- 150 000 plants ont été mis en terre ;

- 9 300 foyers améliorés ont été produits et distribués.

Pour ce qui concerne la poursuite de l'aménagement des berges du bassin versant de la Bénoué, quatre communes ont bénéficié du transfert de ressources financières de 35 000 000 FCFA pour l'entretien des sites reboisés en 2018. Il s'agit des Communes de Pitoa, Ngong, Garoua II et Garoua III.

De plus, la restauration de la biodiversité à travers l'utilisation des espèces de bambou a été renforcée notamment sur les berges de la Bénoué avec 15 000 plants produits et mis en terre dans les communes de Pitoa, Garoua II Garoua III et Lagdo. Le projet d'appui à la restauration des paysages par le bambou et d'autres espèces locales a été lancé en août 2019 et concerne 04 localités dont Bakossi, Douala-Edéa, Mbalmayo et Waza logone. Ce projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec l'Organisation Internationale du Bambou et du Rotin (INBAR) pour une durée de 04 ans.

L'amélioration du taux de reboisement en milieu urbain, s'est faite à travers le transfert de 160 millions de FCFA à 16 communes pour l'aménagement des espaces verts.

Dans le cadre de la lutte contre les Changements Climatiques, la mise en œuvre du mécanisme REDD+ a été poursuivie avec :

- la présentation et l'approbation du document de l'auto évaluation (R-Package) par le Comité de Participants du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) ;
- la poursuite du développement du système national d'inventaire de gaz à effet de serre et l'acquisition des équipements informatiques pour le Système National d'Inventaire de Gaz à Effet de Serre (SNIGES) ;
- l'élaboration de trois notes conceptuelles des projets à soumettre au Fonds Vert Climat ;

Au niveau de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC), structure sous - tutelle du ministère, les acquis majeurs ci – après peuvent être cités :

- quatre (04) bulletins de prévisions des caractéristiques agro-climatiques pour les cinq zones agro-écologiques du Cameroun ont été produits et diffusés. Il est à relever que ces bulletins ont prédit les inondations de Maga et les glissements de terres de l'Ouest et de Bafoussam;
- trente (30) bulletins de prévisions d'alerte décennales ont été produits et diffusés ;
- cinq (05) études portant sur la thématique « pluviométrie et température dans 05 régions (l'Est, Centre, Sud, Adamaoua et Ouest) : analyse de l'évolution de 1950 à 2015 et projection jusqu'à l'horizon 2090 » ont été finalisées et diffusées ;
- onze (11) bilans climatiques mensuels des mois de janvier au mois de novembre 2019 ont été élaborés ;
- la réalisation d'une étude sur l'évaluation économique de l'impact des changements climatiques sur les rendements des cultures vivrières dans les régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest.

S'agissant du Programme 362: Gestion durable de la Biodiversité, qui a pour objectif de restaurer les écosystèmes et de plans d'eau dégradés.

Au cours de l'année dernière, les efforts dans la poursuite des cinq (05) actions identifiées pour atteindre cet objectif ont menées aux résultats suivants :

- les actions de **renforcement des Evaluations Environnementales (EE)** étaient perceptibles à travers le Comité Interministériel de l'Environnement (CIE) qui a examiné: **150** Termes de référence, **129** rapports d'évaluations environnementales (EIES et AES), délivré **130** Certificats de Conformité Environnementales (CCE) et **30** agréments en **14** sessions. Il a organisé **27** audiences publiques.

Il y a lieu de signaler la prise de conscience progressive de l'importance de la réalisation des Notices d'Impact environnemental (**NIE**) par les élus locaux qui se manifeste par une augmentation significative du nombre de

Rapports de NIE réalisés par les promoteurs des structures soumis à ce type d'évaluation environnementale.

- Quant aux **Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES)**, **1160** guides de suivi de la mise en œuvre des PGES ont été édités en français et la version anglaise en cours d'édition, treize (**13**) missions de suivi de mise en œuvre des PGES ont été effectuées par la sous-direction des PGES, cent onze (**111**) PGES ont été transmis dans les services déconcentrés du MINEPDED accompagnés de la liste actualisée des études approuvées dans chaque région, des cent-vingt-un (**121**) rapports semestriels de mise en œuvre des PGES reçus, quatre-vingt-huit (**88**) ont déjà été exploités. Sur les **29** demandes d'Attestations de Respect des Obligations Environnementales (AROE) reçues, **21** AROE ont été délivrées.
- En ce qui concerne la **sensibilisation et de l'éducation environnementale**, des différentes journées internationales relatives au sous-secteur ont été célébrés en grandeur avec l'implication croissante des jeunes des établissements du primaire, secondaire et du supérieur tant au niveau central qu'au niveau des services déconcentrés.
- **Pour le Développement et la diffusion de l'information environnementale**, l'effort a été investi pour l'appropriation du Logiciel IRIS qui permettra désormais de générer plus facilement des rapports sur les données statistiques au Cameroun. De même, le tout **Premier Annuaire des statistiques** du Ministère de l'Environnement a été produit dont la présentation officielle sera faite dans les très prochains jours. Quant au premier rapport sur l'Etat de l'Environnement au Cameroun, le draft est déjà disponible et sa finalisation en cours.
- Encore, pour la **restauration de la mangrove** dans la zone côtière, comme priorités dans ce program, les efforts ont été poursuivis ayant comme résultats : 1,32 ha de mangroves reboisés avec 13 200 plants de palétuviers produits en pépinière et transplantés. De plus, pour la préservation de la santé des cours et plans d'eau, le MINEPDED a poursuivi la mise en œuvre du projet de lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes à travers les compétences

transférées aux communes de Douala IV et V, de Ngaoundéré 3^{ème}, de Lagdo et d'Akono.

- Les activités du projet intitulé Plan de Gestion des Ecosystèmes de Bakassi Post Conflict (Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems), ont été effectuées comme une priorité avec la réalisation d'une stratégie et d'un plan de communication ainsi que la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur la mangrove de BAKASSI.
- Dans la **mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)**, deux d'appropriation ont été organisées à l'intention des Délégués Régionaux et Départementaux.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Les efforts ont aussi été consenti pour l'exécution du **Programme 363: Lutte contre Les Pollutions, Nuisances et Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses,**

Ce programme concerne plusieurs secteurs qui ont trait aux pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses. Il a pour objectif de réduire les pollutions et nuisances.

Par rapport aux des actions prioritaires identifiés pour atteindre cet objectif, Les activités ci-après ont été réalisées au cours de l'année 2019 :

- Pour renforcer le cadre juridique
 - Six (6) sessions du comité d'examen des permis environnemental ont été tenue à l'issu desquelles 156 permis environnementaux ont été délivrés ;
 - 506 navires ont été inspectes dans les ports autonomes de Kribi et de Douala dans le cadre de la convention de Marpol sur la prévention de la pollution par les navires ;
 - des missions conjointes de contrôle et d'inspections environnementaux ont été conduites au sein de 4643 installations;
 - 26,349 tonnes d'emballages plastiques ont été saisies et détruits sur l'ensemble du territoire national;

- 13 avant projets des normes camerounaises (APNC) en matière de protection de l'environnement ont été élaborés et sont en cours d'homologation ;
- 37 communes d'arrondissement ont bénéficiés de l'appui financier pour la collecte des déchets plastiques.
- Nous pouvons citer la ratification de l'amendement de Kigali pour l'élimination du HFC.

Ce programme à continuer d'être bénéficiaire de plusieurs projets dont leur mise en œuvre a permis de réaliser les activités pertinents.

- Dans le cadre de La mise en œuvre du projet « élimination des pesticides Polluants Organiques Persistants (POP) et obsolètes et du renforcement de la gestion rationnelle des pesticides au Cameroun », a permis de réaliser les activités suivantes :
 - la mise en œuvre de 02 micro-projets "pilotes" de gestion des emballages vides de pesticides (déchets dangereux) dans les Régions du Littoral (Loum) et du Nord (Garoua) ;
 - l'élaboration d'un document de stratégie de sensibilisation de la population à la gestion des emballages de pesticides vides pour deux sites pilotes dans les régions du Nord (Garoua et du Littoral (Loum) ;
 - la réalisation d'un inventaire complémentaire des pesticides obsolètes dans les Régions du littoral et du Sud.

- Pour la mise en œuvre du Projet PCB-Reduction in Cameroon through the use on the local expertise and the development of national capacities, les activités suivantes ont été réalisées :
 - l'élaboration de 03 projets d'arrêtés d'application du décret PCB ;
 - la mise en place des applications du système de contrôle import/export et du Système d'Information Géographique des PCB ;
 - l'acquisition au profit de l'Université de Ngaoundéré d'un chromatographe en phase gazeuse pour l'analyse des polychlorobiphényles (PCB) ;
 - la conduite des inventaires des équipements à PCB dans toute l'étendue du territoire national qui a permis d'identifier plus de 500 tonnes de PCB;

- la réalisation d'une étude sur le calcul de l'efficacité énergétique et la réduction des CO₂ due au remplacement des transformateurs à PCB.
- En ce qui concerne le « Projet Ozone », on peut noter :
 - la formation de 250 techniciens de froid et climatisation dans la ville de Douala sur les équipements contenant les Substances Appauvrissant la couche d'Ozone (SAO), et de 100 Douaniers sur les procédures de contrôle SAO,
 - La délivrance de 542 visas techniques pour un montant de 27 100 000Fcfa.
- Quant au Projet «Minamata» sur le mercure, notons la réalisation d'une évaluation initiale de la convention de Minamata sur le mercure au Cameroun, l'identification des sites de décharges des déchets potentiellement contaminés au mercure au Cameroun et l'élaboration des outils de sensibilisation sur les impacts du mercure sur la santé humaine et de l'environnement .

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Ministre Délégué,
Chers Invités,
Chers Collaborateurs,**

Enfin en ce qui concerne le Programme 364, l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

L'indicateur de ce programme dans son ensemble est le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPDED. La baseline en 2018 était de 90% de taux des activités budgétisées réalisées. La cible projetée en 2020 est de 95%. La valeur à date de cet indicateur est de 90%.

Dans le cadre de la **Coordination des services**, nous notons la tenue des réunions de coordination matinale au niveau du Cabinet, mensuelle au niveau du Secrétariat général et hebdomadaire au niveau des directions. Au cours de cette année, j'ai eu à effectuer des descentes dans trois directions que sont la DDPE, la DNC et la DPDD ceci en vue de percevoir la mise en

œuvre des missions de ces directions en rapport avec l'organigramme et aussi afin d'encourager les efforts fournis au niveau de ces directions.

Par rapport à **la budgétisation, des études et de la planification**, les actions suivantes ont été exécutées :

- le suivi de l'exécution du Plan de Travail Annuel 2019 ;
- la production des documents budgétaire et de planification que sont le Rapport Annuel de Performance 2018, le rapport d'exécution physico – financier du Budget pour l'exercice 2019, le document du Cadre de Dépenses à Moyens termes 2020 – 2022, le document de revue des programmes, de chaîne des résultats, des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB/PA) et des Conférences budgétaires 2019 ;
- des concertations avec le MINFI qui ont abouti à l'inscription dans la Loi de finances 2020, d'un montant de 1,2 milliards de FCFA au Compte d'Affectation Spécial du **Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable**.

Pour le **Développement des ressources humaines**, plusieurs parmi vos collaborateurs ont pris part à des formations tant au niveau National qu'international. Ce processus de renforcement des capacités a permis que certains de vos collaborateurs certains soient distingués par des médailles décernées par la Chancellerie des ordres nationaux que vous aurez l'insigne honneur de leur remettre en cette occasion solennelle.

Quant à **l'amélioration du cadre de travail**, nous notons :

- la construction de la Délégation Départementale de la Bénoué du MINEPDED ;
- l'acquisition de matériels informatiques au profit des structures du MINEPDED ;
- la validation du Schéma Directeur Informatique du MINEPDED

En ce qui concerne le **Contrôle et de l'audit interne**, il est à relever :

- l'implémentation des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) dans les villes de Bafoussam, Limbé, Garoua, Yaoundé, Douala et Maroua aux fins de maîtriser les mouvements de déchets et de renforcer la gestion écologiquement rationnelle de ceux-ci ;

- la poursuite des actions de lutte contre la corruption, le Contrôle interne et évaluation des services centraux et déconcentrés, des programmes, projets et structure sous tutelle ;
- le suivi des différents dossiers relatifs aux contentieux juridiques de manière permanente ;
- la poursuite de l'implémentation et de la mise en œuvre du Contrôle de Gestion au MINEPDED avec la production de la Charte Ministérielle, les Protocoles de Gestion des différents Programmes et les différents documents de la Chaîne Planification – Programmation – Budgétisation et Suivi – évaluation.
- la poursuite de la Numérisation des archives du MINEPDED.

Nous ne saurons terminer nos propos sans remercier nos différents partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés au cours de cette année 2019 dans la mise de nos activités, sans être exhaustif, je citerai, la GIZ, le Fonds – Commun PSFE, l'AFD, la Banque Mondiale, Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF), le FEM ainsi que les organisations internationales et locales œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Messieurs les Ministres

Les actions que nous venons de mentionner sont loin d'être exhaustives. Sous votre forte impulsion, on a observé d'importantes mutations dans la gouvernance du sous-secteur, afin d'en améliorer significativement ses performances, et répondre ainsi aux objectifs fixés par le Chef de l'Etat.

Monsieur le Ministre ;

Monsieur le Ministre Délégué ;

Les résultats engrangés en 2019, tels que je viens de les rappeler, n'ont pas été obtenus sans difficultés. Ils ont été réalisés en effet dans un contexte de restriction de ressources, toute chose qui a fortement impacté sur divers avantages et attentes matériels de vos collaborateurs. La capacité de résilience desdits personnels a cependant été remarquable.

Ces personnels toujours déterminés malgré les difficultés à vous accompagner dans l'œuvre de construction de notre pays, me chargent de

vous remercier pour toutes les attentions à eux accordés tout le long de l'année.

Toutefois, ces personnels sollicitent davantage de votre bienveillance pour l'amélioration de leurs conditions de travail avec la résolution progressive d'un certain nombre de problèmes qui impactent le rendement des services, à savoir :

- L'insuffisance et la vétusté du parc informatique ;
- L'accès limité au réseau internet dans les services centraux et déconcentrés ;
- L'insuffisance des locaux pour les bureaux ;
- La vétusté et l'insuffisance des matériels roulants ;
- Le manque de matériel adéquat pour les inspections environnementales ;
- L'insuffisance des moyens financiers pour faire efficacement face à l'ensemble de nos missions.

Monsieur le Ministre ;

Monsieur le Ministre Délégué ;

Certains de vos collaborateurs ont pris leur retraite au cours de l'année 2019, après une longue et riche carrière. Je voudrais ici avec votre permission, leur témoigner toute la gratitude de l'ensemble du personnel et leur souhaiter une retraite paisible et active.

Aujourd'hui ces retraités se joignent à l'ensemble des personnels et des partenaires ici présents, pour vous réitérer, par ma voix leurs vœux sincères de bonheur, de santé, de paix, de prospérité et de réussite pour l'année 2020 à vous et aux membres de vos familles respectives.

Bonne et heureuse année Monsieur le Ministre,

Bonne et heureuse année Monsieur le Ministre Délégué

Je vous remercie pour votre bienveillante attention !!!